ASSOCIATION CHRISTIAN LOUIS : CLAIR – OBSCUR
RNA : W181 003 631

Assemblée Générale 11 juin 2016

Procès-verbal

Présents ce jour :
Membres de l'association : Roger COLEMAN (Président et Membre Fondateur), Sally REILLY (Trésorière et Membre Fondateur), Annie LAMBERT (Secrétaire et Membre Fondateur), Pierre BROCHET (Membre Fondateur), Dominique ROGER (Membre Fondateur). **100% des adhérents**

Invités : Karine LOUIS, Jean-François GARMIER, Jean-Philippe JOURDRIN, Claude TAIN, Édouard BOURREAU, Françoise ROY.

Invités excusés: Serge WITZ, Dany ROGER, Marie-José GARNICHE

Documents : disponibles en avance par Internet et sur place par tablette et ordinateur dédiés.

1 Mot de bienvenue du Président et présentation de chacun des membres, et invités – liens avec Christian et Martine LOUIS

i Rappel des buts de l'Association, historique de sa création en septembre 2014 suite au décès de Martine en février 2014

ii Parmi ses membres potentiels, l'association compte deux conservateurs de musée, deux anciens mécènes de Christian, un ancien ami qui avait monté des expositions de Christian, Willy Ronis et JeanLoup Sieff, une ancienne collègue de Christian de l'ENSAD et d'autres amis photographes. Une bonne équipe pour réaliser ses buts.

iii En plus des membres présents, les participants rechercheront de futurs membres potentiels en fonction de leurs connaissances du sujet.

iv Accord et signature des PV de l'Assemblée Constitutive du 01/09/2014 et de l'AG du 01/02/2016.

Documents : Ordre du jour : Statuts : PV Assemblé Constitutive 01/09/2014 : Annonce du 24/01/2015 suite aux déclarations du 06/11/2016 : PV AG 01/02/2016.

2 Examen de la situation financière par la Trésorière:

i Un compte bancaire a été ouvert au Crédit Agricole Centre Loire Sancerre-Fontenay, février 2016.

ii Durant l'exercice 06/09/2014 à 31/12/2015 les dépenses, modestes, se sont montées à la somme de 153,83 €, les recettes étant nulles.

iii L'association à bénéficié d'une donation de 3 000,00 € pour payer l'expertise des œuvres et archives photographiques de Christian LOUIS : 2 000.00 € plus TVA.

iv Au moment de l'AG, il reste en banque une solde créditeur de 601.20 €.

v Estimation des tirages par Viviane ESDERS, expert, à la somme de 19 130.00 €

vi Par vote, les membres de l'association ont approuvé les comptes de l'exercice clos.

vii La trésorière approfondira l'étude du coût d'une assurance.

viii Suite à la constitution de l'association en septembre 2014, les projets les plus importants consistaient à préparer un site web, fournir une assistance à la succession de Martine, sécuriser les archives de Christian et identifier et rassembler d'anciens amis et mécènes de Christian.

Documents : Comptes 2104-2016: Expertise Vivian Esders : Inventaire des archives

3 Présentation de l'héritière et nièce de Martine : Karine LOUIS

i À titre d'ayant droit, elle a la responsabilité intellectuelle de l'œuvre.

ii La volonté de Karine est de travailler avec l'association dans le but de faire reconnaître, étudier et protéger l'œuvre du photographe Christian Louis. Elle la remercie pour son travail et son assistance.

iii La succession est ouverte mais non encore acceptée du fait des droits élevés car l'assurance-vie ne suffit pas à tout payer, il faut y ajouter les frais de généalogiste.

iv La maison doit être vidée en août pour sa mise en vente et il faut trouver un lieu de stockage pour l'œuvre, pour les archives, si possible à Bué : Roger, Sally et Dominique approfondiront les possibilités et le coût financier.

v Qui récupère l'œuvre si Karine refuse ? Peut-être l'État pour le musée de Chalon-sur-Saône, donc l'association pourra de toute façon continuer à travailler sur l'œuvre.

4 Décisions importantes

i À la suite du vote des Membres Fondateurs :
Édouard BOURREAU, Claude TAIN , Jean François GARMIER , Françoise ROY , Jean Philippe JOURDRIN, ainsi que Serge WITZ , Dany ROGER , et Marie José GARNICHE si elles acceptent**,** sont accueillis dans l'association.

ii Édouard BOURREAU, Claude TAIN, ~~et~~ Jean François GARMIER et Françoise ROY, présents, ont accepté.

iii On attend la réponse des absents : Serge WITZ, Marie José GARNICHE, Dany ROGER et aussi Jean Philippe JOURDRIN, qui seront contactés par la trésorière.

iv COTISATION ANNUELLE : 40 € par membre à partir de l'année 2016.

5 Les membres du bureau sont reconduits dans leurs fonctions :

i Roger COLEMAN Président Exécutif

ii Sally REILLY Trésorière

iii Annie LAMBERT Secrétaire

iv Le Siege Social demeure au 7 place du Carrou, 18300 Bué.

Tâches

6 Une convention doit être préparée entre Karine et l'association en vue de préciser les modalités de gestion de l'œuvre :

i Jean-François fera un projet de convention juridique entre l'association et Karine à valider par un notaire.

ii L'association est dépositaire de l'œuvre selon les volontés de Karine et œuvrera pour sa diffusion.

iii Une durée de la convention de 5 ans pourrait être envisageable.

7 Donation de tirages au musée Nicéphore Niepce, Chalon-sur-Saône

i Un inventaire des 99 tirages prévus dans la donation doit être effectué avec le Musée Nicéphore NIEPCE.

ii Négocier les termes de la donation, comprenant la numérisation des 99 tirages et d'un certain nombre de photos représentatives de l'œuvre, qui seront choisies par l'association.

iii Sally recontacte Sylvain Besson (responsable du service inventaire – documentation).

Documents : Courrier du Conservateur en chef du musée Nicéphore Niepce, Chalon-sur-Saône : Inventaire de petits scans des tirages de la donation : courriel de Martine LOUIS confirmant, en principe, la donation.

8 Droits d'auteur

i Vérifier si Christian était adhérent à L'ADAGP pour les droits d'auteur ?

9 Site WEB

i à réactualiser et à relancer avec partie publique et privée, les personnes référentes sont Karine et Roger.

10 Maison Européenne de la Photographie (MEP), Paris

i Contact avec le directeur Jean-Luc Monterosso, pour approfondir le projet d'une éventuelle conférence avec diaporama pour célébrer la donation au musée de Chalon.

11 Approfondir la liste des photos appartenant :

i à la BNF, FRAC, Musées CARNAVALET et autres, contacts avec les conservateurs. Sally va commencer à les contacter.

12 Possibilité d'une thèse ou doctorat

i Voir la liste des personnes susceptibles de s'intéresser à Christian Louis fournie par Viviane ESDERS et étudier d'autres possibilités.

13 Prévoir d'autres évènements coïncidant avec l'annonce de la donation au musée Nicéphore Niépce

i Peut-être une expo dans le Cher, à Bué ou à Sancerre?

ii Peut-être trouver un lieu d'expo à partir d'un thème ; par exemple : « Nationale 7 »

iii Qui se charge de l'encadrement ? Voir avec Fondation DROUOT ou à la charge de l'exposant ou autre solution possible : peut-être type don en nature.

iv Possibilité éventuelle à Toulouse selon Édouard car aucune possibilité à Chalon-sur-Saône.

Clôture de la séance à 18 h00

Vin d'honneur

remerciements à Dominique ROGER

Roger COLEMAN
Président

Bué, le 15 juin 2016